Intra CL

Public

Travailleurs sociaux et référents personnes ressources
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / action : Animation d'ateliers dans le cadre de l'offre de service - " Séparation " CAF 45

MAJ : Samedi 21 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 35/18 – EGOC / CAF DU LOIRET

PROGRAMME

Formation / action Animation d'Ateliers dans le cadre de l'offre de service « Séparation»

Techniques d'animations participatives et posture professionnelle de l'animateur

Intervenants **: Marie CADRE et Eve-Anne PINTO**

Durée – Dates – Public : La formation se déroulera sur **3,5 jours** :

- 2,5 jours :
  - **les 30 mai et 31 mai 2018** : **ensemble des travailleurs sociaux :** BOURGEOIS Sonia, BROUSSEAU Camille, CARRE Valérie, CHATELAIN Catherine, FOUCHER Sandrine, GAUCHET Véronique, HEROLD Coline, PAJON Anne, PERAULT Elise, RAUX Laura, LUCHE Maurane
  - **le 1er juin matin 2018** : **Les 2 référents / personnes ressources** : HEROLD Coline, CARRE Valérie
- 1 jour : 3 mois après à fixer : ensemble des 10 travailleurs sociaux

Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Horaires : La formation se déroulera de 10h à 17h, soit 6 heures de formation le 1er jour et de 9h à 16h le 2ème jour.

Lieu : **ORLEANS** – Siège de la Caf du Loiret – Salle du conseil d'administration

Contexte de la demande

Aujourd'hui, les professionnels de la CAF sont dans une dynamique de

proximité et souhaitent offrir aux familles des espaces de parole, de partage mais aussi de soutien afin d'aborder les thématiques et questions qui traversent leur quotidien. Ils mettent alors en place des ateliers collectifs ; ce qui nécessite une pratique (« animateur/accompagnant » plutôt qu'accompagnant seulement) et une posture professionnelles différentes (« facilitateur plutôt qu'expert » auprès des parents séparés) que celles mises à l'œuvre lors des accompagnements individuels.

Les professionnels expriment leur besoin d'être outillés et accompagnés méthodologiquement pour animer ces espaces de rencontres et d'échanges. En réponse à ces besoins, le service d'interventions sociales de la CAF d'Orléans souhaite mettre en œuvre une formation permettant aux travailleurs sociaux d'améliorer leurs compétences quant aux techniques d'animation participative pour l'animation d'ateliers dans le cadre de l'offre de service « séparation ».

Les compétences à renforcer sont :

- La capacité à organiser un cadre fonctionnel bienveillant (accueil, communication bienveillante, rappels des règles, etc.) ;
- L'accompagnement du processus de changement vécu par le public ;
- La gestion des émotions ;
- La valorisation des acquis et de l'expérience des parents ;

Parallèlement, deux personnes sont identifiées pour être des référents, personnes ressources, dans l'accompagnement et le soutien de leurs pairs dans la pratique professionnelle d'animation d'ateliers. Il est donc également souhaité de proposer à ces personnes une formation qui doit leur permettre de développer à la fois, comme leurs pairs, leurs compétences quant aux techniques d'animation participative mais également leurs capacités à accompagner leurs pairs dans cette pratique professionnelle. Aux compétences à renforcer précédentes se rajoutent la capacité à soutenir leurs collègues dans la mise en œuvre d'ateliers et à restituer et à sensibiliser de nouveaux collègues aux techniques acquises.

Objectifs

Cette formation / action doit permettre à l'ensemble des travailleurs sociaux de :

- Acquérir des connaissances générales sur le fonctionnement d'un groupe et la place de la parole ;
- Concevoir des ateliers collectifs efficaces et pertinents au regard des besoins des parents séparés ;
- Maitriser les techniques de pédagogie active et d'animation ;
- Animer et communiquer avec aisance ;
- Susciter une dynamique de groupe positive ;

- Anticiper et gérer les situations difficiles (gestion des émotions, contractualisation, repérage des signaux) ;
- Se constituer une « boite à outils » de techniques efficaces et faciles à mettre en œuvre ;
- Accompagner les participants dans un processus de changement et les amener à prendre conscience de leurs acquis et de leurs points de progression.

Contenu

JOUR 1 : S'approprier les fondements de la conception et de l'animation d'ateliers collectifs

le 30 mai 2018

Contenus

Participants

Se positionner en tant qu'animateur

- Son rôle et le cadre déontologique
- Ses attitudes et sa communication
- Ses objectifs pédagogiques
- De l'individuel au collectif

Concevoir un atelier collectif

- Les étapes de la conception
- La définition des objectifs et des finalités au regard des besoins des parents séparés
- La rédaction des objectifs pédagogiques
- L'élaboration des indicateurs d'évaluation

Elaborer un outil support type « Fiche Action »

Connaitre les techniques pédagogiques

- Les méthodes pédagogiques adaptées au public, aux contraintes et aux objectifs

- La scénarisation pédagogique
- Les moments clés (accueil, démarrage, conclusion, clôture)
- L'organisation de l'espace
- Les supports et documents utiles aux participants

Identifier/découvrir les techniques :

- D'animation des dynamiques de groupe
- De distribution de la parole
- Une variété d'outils et jeux pédagogiques à disposition (ice breaker, photo-expression, roue des émotions, chapeaux de couleur, etc.)

Réaliser un scénario pédagogique pour la mise en place d'un atelier à destination des parents séparés

- La conception de la mise en place d'un atelier à partir de l'outil pré établi
- La construction de la progression pédagogique

L'ensemble des 10 travailleurs sociaux

JOUR 2 : S'approprier les techniques d'animation participative : le 31 mai 2018

Contenus

Participants

Choisir les méthodes, techniques, supports et outils pédagogiques et d'animation adaptés aux objectifs et au public, à partir d'un scénario pédagogique

Expérimenter par la mise en situation

S'approprier des techniques pour gérer un groupe et faciliter les échanges

- La libération de la parole
- La régulation de groupe (la théorie des groupes, les processus groupaux, l'articulation entre individuel et collectif)
- La gestion de situations difficiles
- La gestion des émotions
- La gestion du temps
- L'accompagnement au processus de changement vécu par le public

Finaliser la « boite à outils »

- La fiche action / fiche technique
- Les différents outils/supports
- Les enseignements / points de vigilance

Analyser collectivement des situations d'animation vécues par les participants

- La compréhension des mécanismes et des fonctionnements par une analyse réflexive
- La prise de conscience des enjeux de la posture et du positionnement
- L'élaboration de nouvelles perspectives de fonctionnement

Identifier ses besoins pour actualiser ses animations et repérer les ressources existantes pour y répondre :

- Connaissance des publics et des thématiques
- Savoir-faire techniques et habiletés
- Informations sur les initiatives déjà menées

L'ensemble des 10 travailleurs sociaux

JOUR 3 (1/2 journée) : incarner son rôle de personne ressource : le 1er juin 2018

Contenus

Participants

S'approprier le rôle de référent

- Son rôle
- Son périmètre d'action
- Ses besoins pour accompagner ses pairs

Identifier les actions à mener

- Réalisation de guides pratiques (« rédiger un scénario pédagogique »)
- Elaboration d'une documentation dédiée (répertoires de ressources et fiches outils)
- Veille et communication sur les initiatives
- Valorisation des animations et organisation de retours sur expériences entre pairs

Intervenir en tant que référent

- Le rappel de la mission de référent
- L'accompagnement de ses pairs

Les 2 référents / personnes ressources

Inter session : expérimenter sur le terrain professionnel les éléments de la formation

JOUR 4 (à 3 mois) : Prendre conscience de sa manière de faire et approfondir les connaissances

Contenus

Participants

Partager et échanger sur des questionnements, interrogations, situations d'animation

- L'exploration et le point sur les besoins : évènements saillants, situations difficiles/délicates, retour d'expériences ;
- L'inventaire des besoins d'approfondissement en termes d'outils, de méthodes et d'apports théoriques spécifiques ;
- Les situations concrètes à travailler ;
- Le partage d'expérience, l'identification des manières d'agir, la confrontation et l'analyse des situations vécues ;

- Les apports théoriques et éclairages complémentaires de l'animateur, reliés aux thématiques énoncées et à celles apportées par les participants.

L'ensemble des 10 travailleurs sociaux

Démarche d'intervention / méthodes pédagogiques

La formation a été conçue à partir des champs d'intervention et des multiples expériences dans le secteur de la formation initiale et continue mais aussi à partir de la connaissance des intervenantes quant au secteur social et médico-social (association, collectivités territoriales, MSA, CAF, etc.) et à leur connaissance en matière d'accompagnement des compétences et des pratiques professionnelles.

1. Une progression pédagogique favorisant l'apprentissage et articulant connaissance et mises en pratique (démarche structurée et méthodique)

La formation offre une progression pédagogique favorisant un apprentissage par étape, chemin faisant, à la fois expérientiel et coopératif. Il s'agira, grâce aux méthodes et outils proposés, de partir des pratiques et réalités de terrain des participants, de les mettre en réflexion, de les renforcer et les faire évoluer durablement.

L'idée est d'offrir à chaque participant la possibilité de s'inscrire dans une réflexion et appropriation progressives, au fur et à mesure de la formation et à son rythme. De nombreux exemples et applications sont proposés pour permettre à chacun de trouver ce qui lui correspond le mieux en termes d'outils et de techniques. Les participants sont invités à venir avec les outils qu'ils utilisent et leurs expériences. Ainsi, ils pourront travailler directement à leur projet de conception. Le panel des techniques présentées et des exemples de progressions pédagogiques permettra aux participants de réfléchir à la conception d'ateliers adaptés aux besoins de leur public.

1. Une démarche coopérative et contributive

La pédagogie mise en place facilite les interactions multiples et les

échanges. Des modèles et maquettes seront remis aux participants afin de faciliter l'appropriation des apports et les futures conceptions et animations d'ateliers. Ainsi, ils pourront repartir avec leur « boite à outil ».

1. Une démarche réflexive

Le dispositif de formation prend appui sur les expériences professionnelles, les ateliers déjà réalisés et mis en œuvre par les travailleurs sociaux. L'objectif est de permettre aux participants de questionner leurs postures et pratiques professionnelles et de faciliter le « pas de côté » pour agir autrement, à partir d'une analyse de situation, d'un partage d'expérience et d'apports théoriques.

1. Une animation à 2 pour rendre optimum l'expérimentation des méthodes et techniques

L'intervention de **2 formatrices**, formées aux mêmes référentiels théoriques et pratiques mais ayant développé des approches différentes et complémentaires offre la souplesse nécessaire pour animer, mettre en situation et en jeu de petits-groupes de participants afin d'aborder au mieux la diversité des techniques.

Enfin, les regards croisés des 2 formatrices enrichissent les observations effectuées et les apports ou échanges au bénéfice des participants, conduisant à obtenir l'analyse la plus éclairée possible.

1. Deux journées de formations consécutives et une demi-journée supplémentaire pour les référents puis une journée à distance pour permettre la mise en pratique

Les **3,5 jours de formation** sont répartis en 2 journées consécutives et 1 journée à distance de 3 mois pour l'ensemble des travailleurs sociaux. Les référents bénéficient d'une demi-journée supplémentaire afin de travailler sur le rôle et mission en tant que « personne ressource ».

Les 2 premiers jours ont pour objet de consolider les connaissances et de construire pour chaque participant sa « boîte à outils ». C'est le temps des apports et des expérimentations en situation de formation.

L'intersession offre ensuite un espace réel d'expérimentation des techniques et des connaissances. Pendant ce temps, les formateurs restent à la disposition des participants qui ont la possibilité de les interpeller si besoin lors de la construction des ateliers et/ou de questionnements relatifs

aux outils d'animation.

Le 3ème jour permet de venir partager ses expériences de mises en pratique sur le terrain professionnel et d'éclaircir les situations vécues. Les participants amèneront les situations qu'ils souhaitent travailler. Un apport complémentaire ou un approfondissement des éléments travaillés les 2 premiers jours apporteront des clés de compréhension permettant à chacun de s'ajuster.

Quant au dispositif proposé plus particulièrement aux référents/personnes ressources, nous nous appuierons sur les éléments transmis aux 2 référents quant à la mission et rôle vis-à-vis de leurs pairs mais également sur l'identification des besoins exprimés par leurs pairs.

Durant la partie présentielle, il y a alternance entre des apports théoriques et méthodologiques, des laboratoires d'apprentissage/ateliers découverte, des mises en situation d'animation avec un temps de débrief ensuite.

Intervenants

Marie CADRE

Exerce actuellement comme consultante formatrice en management des organisations et prévention des risques psycho-sociaux.

A partir d'éclairages conceptuels et d'apports méthodologiques, elle permet aux professionnels d'affiner leur positionnement et de développer leur pouvoir d'agir en élaborant d'autres perspectives améliorant la compétence individuelle et collective ainsi que la qualité du service proposé.

Elle s'attache également au collectif de travail pour une meilleure qualité de vie au travail et le bien être des professionnels. L'objectif est de remettre le travail au centre, de développer les coopérations et la synergie entre les acteurs réunis autour d'un projet ayant du sens pour tous.

Son approche s'est construite autour d'une expérience professionnelle de 15 ans, en tant que chargée de mission en développement économique et social, manager et consultante/formatrice ainsi que d'une formation d'ingénierie de projet complétée par un master 2 en management, travail et développement social de l'université de Paris Dauphine en partenariat avec l'ANACT.

Eve Anne PINTO

Conçoit des parcours de formation et intervient régulièrement dans diverses actions de la formation continue auprès de professionnels en poste et

d'équipes de travail qu'elles soient internes à une structure ou partenariales et territorialisées.

Ses champs d'intervention couvrent la coordination de projet, l'animation de groupes, la participation et la mobilisation, l'éthique et la pédagogie, l'articulation des pratiques professionnelles, les projets collaboratifs, les écrits professionnels, les techniques d'animation.

A partir d'éclairages conceptuels et d'apports méthodologiques, elle permet aux participants de réfléchir à leur pratique et leur positionnement, de faire évoluer leurs méthodes de travail et d'enrichir leur outillage technique afin de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble de leurs collaborateurs qu'ils soient partenaires, collègues ou personnes accompagnées.

Les objectifs sont de favoriser la participation de tous au sein de collectifs de travail et de développer les coopérations autour d'un projet porteur de sens, dans une démarche respectueuse des enjeux et réalités de chacun.

Elle bénéficie d'une expérience professionnelle de 15 ans d'intervention auprès de différents collectifs (apprenants, membres associatifs et élus, collectifs d'habitants et d'usagers, groupes de territoire et acteurs locaux) en tant qu'animatrice et coordinatrice de projets en animation sociale ainsi que d'un Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sport préparé à l'IRTS de Rennes.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43